

CONCOURS
FRESQUE SPORTIVE
Grande cause nationale du sport 2024

Présentation

Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024 dédiée à la promotion de l'activité physique et sportive et la perspective des Jeux de Paris 2024, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a souhaité associer et promouvoir les thématiques du Sport et de la Culture pour la création artistique dans tous les territoires de métropole et d'outre-mer.

Ces réalisations se matérialisent par des fresques murales, dont la vocation pédagogique et la mise en valeur des artistes représentent des objectifs prioritaires.

Il s'adresse aux collectivités locales du territoire national, ainsi qu'aux associations disposant d'un avis motivé de la collectivité leur déléguant la maîtrise d'œuvre du projet.

Objectifs prioritaires

Les projets devront porter sur l'alliance de la culture et du sport, par des créations graphiques sous la forme de fresques murales, avec la célébration des valeurs communes telles que l'excellence, l'inclusion, la diversité, l'universalisme, les athlètes olympiques et paralympiques.

La priorité sera donnée à la visibilité de l'œuvre dans l'espace public afin de partager la création artistique avec le plus grand nombre de citoyens.

L'approche de ce concours se veut pédagogique avec notamment l'association des jeunes afin de pouvoir contribuer et s'approprier l'œuvre.

Saint-Quentin lance donc son appel afin de répondre au concours !
02100 – Hauts-de-France

Le budget est de 15 000€ maximum comprenant :

- A la préparation des murs et des supports muraux ;
- A l'acquisition ou location de matériels et matériaux nécessaires à la réalisation de l'œuvre ;
- VHR ;
- A la prestation de l'artiste.

Le mur :

Mur de l'école Robert Schuman donnant sur l'avenue Robert Schuman, se situant sur le passage du relais de la flamme olympique (17/07/2024).

Surface du pignon 105.00 m² - Largeur 10.50m x 10.00 de hauteur



L'échéancier :

- 10 juillet 2024 : deadline de réception des candidatures*
- 30 septembre 2024 : envoi du projet de la présélection saint-quentinoise pour sélection/validation par le comité national
- Avant décembre 2024 : réalisation de la fresque

Les Critères d'éligibilité :

Thème de la fresque sportive :

Porter sur l'alliance de l'art et du sport, avec la célébration de l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, le sport à l'école, l'universalisme, des athlètes olympiques et paralympiques.

Pour être éligibles, les projets présentés devront :

- Être en lien avec l'une des trois thématiques suivantes :
 - o Mobilisation autour des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
 - o Passage de la Flamme Olympique et Paralympique ;
 - o Valorisation du sport d'un point de vue sociétal.

Les critères qualitatifs d'évaluation du projet pour instruction :

- La participation collégiale des différents acteurs dans la définition du projet ;
- La valeur pédagogique du projet ;
- Le lieu et le thème de la création graphique ; prise en compte des objectifs d'égalité et mixité ;
- Être en harmonie avec le bâtiment, l'environnement.

Si acceptation au concours, les travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2024.

***Comment candidater ? :**

Envoyer par mail (envoi inférieur à 10mo) ou via we transfer à : streetart@saint-quentin.fr

- Présenter la création graphique envisagée (schémas, visuels, croquis à échelle...) et la thématique de la création, ainsi que le devis d'intervention correspondant ;
- Préciser les modalités d'implication possibles des assos ou mouvement sportif, du public, dans la conception de la création graphique ;
- Un Cv artistique, une biographie ;
- Un book ;
- Préciser si vous êtes professionnel, indépendant, affilié à une association ou à un collectif ;
- Préciser si vous êtes titulaire de la certification pour l'utilisation d'une nacelle.